

Sacs exceptions

Dans certaines **conditions exceptionnelles**, la collecte n'aura pas lieu en conteneurs mais se fera en sacs.

Un sac rouge pour les déchets résiduels et un sac vert pâle pour les déchets organiques.



Ce schéma s'impose lorsque des raisons essentiellement techniques rendent la collecte en conteneurs impossible (rues trop étroites, relief trop escarpé...).

Pour ces situations d'exception, la taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers donne droit, annuellement, à une dotation de base en sacs calculée en fonction du nombre de personnes faisant partie du ménage :

Nombre de Personnes dans le ménage	Nbr rouleau résiduel (rouge)	Nbr rouleau organique (vert)
1 ou 2	2	4
3	3	6
4	4	8
5 ou +	5	10

Pour les ménages en dérogation, la dotation annuelle en sacs peut-être retirée sur présentation de la carte d'identité du chef de ménage au service Environnement – Rue Prévôchamps 44 à 4860 Pepinster.

En cours d'année, pour les ménages qui n'auraient pas assez de sacs et qui dépasseraient leur dotation de base, il est possible d'**acheter** des sacs au prix du service complémentaire, uniquement par bancontact au Service Environnement

Le tarif de ce service complémentaire est le suivant :

- 28 € le rouleau de 10 sacs rouges « Intradel » de 60 litres (déchets résiduels)
- 10 € le rouleau de 10 sacs verts « Intradel » de 30 litres (déchets organiques)